

FRSP02

NOUVEAU

## Actionnariat et gouvernance des entreprises



LIEU  
Paris



DURÉE  
2 semaines



DATES  
du 09/06/2025  
au 20/06/2025



PRIX  
Option 1 : 4 900 €  
Option 2 : 6 160 €

### OBJECTIFS

- Appréhender le rôle déterminant des entreprises publiques dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement.
- Comprendre les principes et les enjeux de gouvernance des entreprises publiques, sur la base des bonnes pratiques et des standards en matière de gouvernance des entreprises, reconnus au niveau international.
- Comprendre l'importance des enjeux de transparence et de redevabilité dans les dispositifs de pilotage, de supervision et de l'analyse de la performance des entreprises publiques.

### THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

#### 1<sup>er</sup> MODULE

INTRODUCTION GENERALE.  
LES CONCEPTS DE POLITIQUE  
PUBLIQUE, ADMINISTRATION  
PUBLIQUE ET ENTREPRISE  
PUBLIQUES

#### 2<sup>e</sup> MODULE

RELATIONS ENTRE ETAT ET  
ENTREPRISES PUBLIQUES

#### 3<sup>e</sup> MODULE

CONSEILS  
D'ADMINISTRATION DES  
ENTREPRISES PUBLIQUES :  
ORGANISATION,  
FONCTIONNEMENT ET  
ATTRIBUTIONS

#### 4<sup>e</sup> MODULE

ENTREPRISES PUBLIQUES SUR  
LE MARCHE

#### 5<sup>e</sup> MODULE

RELATIONS ENTRE  
L'ENTREPRISE PUBLIQUE ET  
SES PARTIES PRENANTES

#### 6<sup>e</sup> MODULE

TRANSPARENCE ET  
INTEGRITE DANS LES  
ENTREPRISES PUBLIQUES

#### 7<sup>e</sup> MODULE

PRIVATISATION ET OUVERTURE  
DU CAPITAL DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES : MOTIFS, CADRE  
JURIDIQUE ET  
REGLEMENTAIRE, METHODES  
ET CONDITIONS D'EMPLOI

#### 8<sup>e</sup> MODULE

SYNTHESES ET LEÇONS DE  
L'EXPERIENCE

### POUR QUI ?

Parlementaires, Administrateurs et personnels des entreprises publiques, Conseillers des administrations et entreprises publiques, Agents publics chargés de la promotion de l'intégrité et de lutte contre la corruption, Fonctionnaires des ministères des finances et chargés du Portefeuille de l'Etat, Membres de corps de contrôle interne et magistrats financiers.

**JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE**